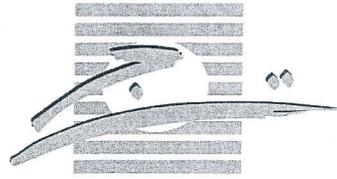




كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية بتونس
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS
FACULTY OF HUMANITIES AT TUNIS
1958



Critères d'admission en Master de recherche, langue et littérature françaises et histoire de l'art

- Les candidats au Master de français doivent être titulaires d'une :
- Licence nationale en langue et littérature françaises licence fondamentale en français. 90% des dossiers présélectionnés.
- Maîtrise en langue et littérature françaises, une licence appliquée en français, une licence nationale en Sciences de l'éducation et une licence appliquée en éducation et enseignement. 10% des dossiers présélectionnés.

Conformément à la réglementation du LMD, un quota de 15% à 20% sera réservé aux étudiants venant d'établissements autres que la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.

-La capacité d'accueil : 70 étudiants.

1. Les critères de présélection des candidats sont les suivants :

- Une moyenne générale en licence, supérieure ou égale à 10.50/20 pour les étudiants ayant suivi une licence en français à la FSHST.
- Une moyenne générale en licence supérieure ou égale à 11/20 pour les étudiants titulaires de diplômes délivrés par d'autres établissements délivrés par d'autres établissements de l'enseignement supérieur.

- Bonification :

- Un bonus équivalant à 1 point si le candidat n'a redoublé aucune année au cours de sa Licence.

- Un bonus équivalant à 1,5 si le candidat a réussi à la session principale au cours de ses trois années de licence

Score dossier = Moyenne en licence + Bonus

- Entretien oral : Seuls les candidats présélectionnés (sélectionnés sur dossier) sont convoqués à l'entretien et sont concernés par le calcul du score final.

Le candidat présélectionné doit avoir une note d'entretien supérieure ou égale à 8/20. Toute note inférieure à 8 est éliminatoire.

Le score final est calculé comme suit : score final = 50% Score du dossier + 50% Score de l'entretien oral.

A l'issue du classement des candidats présélectionnés, le jury se prononce sur l'admission, l'inscription en liste d'attente ou le rejet de la candidature dans la limite de la capacité d'accueil en 1 ère année de master.

Walid Ezzine

Président de la commission du master

